

4 octobre 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des États membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans un [communiqué de presse du 1er octobre 2021](#), le ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, prend note des diverses critiques formulées suite à la suspension de la prise de décision en matière de demande de protection internationale de ressortissants Afghans au niveau ministériel et de la rupture du délibéré en la matière par le Tribunal administratif. En l'absence de source d'information complète et fiable, cette décision a été prise en attendant un éclaircissement de la situation sur le terrain en Afghanistan, et ceci notamment dans l'intérêt des personnes qui auraient a priori vu leur demande refusée. Dans ce contexte, le ministre renvoie vers [la position du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés](#) qui est également partagée par d'autres États membres, comme l'Allemagne, la Belgique et la France.
- Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) a publié une [mise à jour du rapport d'information sur les pays d'origine concernant la situation sécuritaire en Afghanistan](#). La publication constitue une ressource objective à l'usage des fonctionnaires des États membres de l'UE chargés de l'asile lorsqu'ils examinent les demandes individuelles de protection internationale - dans ce cas-ci, celles des ressortissants afghans. À noter que ce rapport a été finalisé le 31 août 2021.
- [Le 29 septembre 2021](#), un an après l'adoption du « Nouveau pacte sur la migration et l'asile », la Commission européenne a présenté un [Rapport sur la migration et l'asile](#) (en anglais). Le rapport dresse le bilan des progrès accomplis et des principales évolutions de la politique en matière de migration et d'asile au cours de l'année et demie écoulée, recense les défis majeurs et met en évidence les perspectives de progrès, en exposant les étapes qui permettront d'aboutir à une politique plus solide, viable et équitable dans le domaine de la migration et de l'asile. La Commission européenne a également adopté un nouveau [Plan d'action renouvelé de l'UE contre le trafic de migrants](#) et une [Communication relative à l'application de la directive sur les sanctions à l'encontre des employeurs](#). Ces initiatives visent à prévenir l'exploitation organisée des migrants et à réduire la migration irrégulière, conformément à l'objectif du nouveau pacte, qui consiste à promouvoir une gestion ordonnée et durable des flux migratoires.

Chiffre de la semaine: 144

Du 3 au 13 septembre 2021, Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a mené, en collaboration avec les autorités autrichiennes, une opération internationale contre la criminalité transfrontalière organisée en Europe centrale et du Sud-Est. L'opération a permis l'arrestation de 144 passeurs présumés et la détection de 6 656 migrants en situation irrégulière.

Source: Frontex

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : www.emnluxembourg.lu

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en